

TROP PEU DE CERTITUDES

FO demande des précisions

La réunion du Comité d'Entreprise du 17/10/2018 nous laisse comme un goût amer :

Si à prime abord nous devrions être rassurés par l'annonce des charges de la Direction Technique, nous restons à ce jour **surpris par les chiffres**.

INCROYABLE : il n'y aurait pas assez de salariés pour réaliser le travail « nominal ».

Il y a un an, un PSE était impératif, aujourd'hui il faudrait réembaucher une trentaine de personnes pour passer les charges sûres. Pourquoi autant de changements ?

Ne serait-il pas temps **d'analyser ce qui est le « cœur des métiers »**, de ce qui est superflu ?

Ne serait-il pas temps **d'actualiser l'observatoire des métiers** ?

Quels sont les **métiers réellement en souffrance** ?

La **formation dispensée** permet-elle de **favoriser les changements de service** ?

Rachat ou Cession, que serait **le mieux pour l'employabilité** ?

Qu'elle est réellement notre **« Santé économique »** ?

FO a la certitude que des solutions pérennes peuvent être trouvées par la mise en place de la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences**.

FO veut rester Force de proposition et pour cela a besoin de réponses concrètes.

De nos jours, ceux sont les « budgets qui gouvernent ».

Vous trouverez au dos de ce tract, la liste de questions envoyées au secrétaire du Comité d'Entreprise.



Bonjour Jean-François,

Trouve ci-dessous les questions relatives au droit d'alerte :

Dans le cadre de la mise en œuvre éventuelle de notre droit d'alerte,

1 – Dans le rapport semestriel 2018 vous nous indiquez une baisse du chiffre d'affaire de 8,5% : A hypothèse identique, Quel serait l'impact de la dépréciation du dollar sur le chiffre d'affaire à fin d'année ?

2 - À taux de change constant, Latécoère affiche un chiffre d'affaires en recul de 2,9% ; le même phénomène doit-il être attendu pour la fin de l'année ? Devrions-nous craindre un impact social (gel de salaire, baisse des effectifs, etc...) ?

3- Vous évoquez un repli ponctuel de la rentabilité, principalement lié à la détérioration de la parité €/\$. Qu'elles sont les projections faites quant à la parité €/\$, un scénario similaire pourrait-il se produire à nouveau d'ici la fin de l'année ? Serions-nous totalement couverts pour ce genre de risque ?

4- Les actions entreprises en 2017 (PSE en France, transfert de production et réduction des coûts d'achat) seront-elles suffisantes pour améliorer la marge de certains programmes à court terme ? Permettront-elles de pallier le manque d'affaires nouvelles et donc de charges pour 2019 ?

5- Dans la négative, l'absence de charges nouvelles pourrait avoir des conséquences sur l'emploi : Qu'elles sont les mesures envisagées pour minimiser les impacts éventuels sur les effectifs ?

6 – Les gains attendus par l'application du plan TRANSFO2020 permettront-ils de compenser les pertes liées aux divers événements non récurrents (Pièces oxydées, HUB, AVA,...) ? Pourquoi des provisions ne sont-elles pas envisagées ?

Pour mémoire : La procédure prévoit l'envoi d'une lettre signée du Secrétaire du Comité d'Entreprise reprenant les craintes des membres du Comité d'Entreprise.

Amitiés syndicales.

Thierry MATHIEU
Secrétaire et DSC du Syndicat FORCE OUVRIERE LATECOERE.
T+ 33 5.61.58.77.00 Poste 39029
135 rue de périole
31 TOULOUSE

www.latecoere-group.com
thierry.mathieu@latecoere.fr